

Jean-Pierre GIRAN
Député du Var

Hyères, le 11 Février 2014

Monsieur PIETRA Hervé
Président
Association Sauvons nos Palmiers
226 Chemin du PELICAN
83000 TOULON

Monsieur le Président,

La lutte contre le charançon rouge du palmier est une priorité absolue dans une commune dont l'identité est consubstantielle à la survie de cette plante.

Or, depuis plusieurs années, force est de constater qu'il n'a pas été pris suffisamment conscience de l'urgence.

Je suis favorable, vous le savez, au traitement par endothérapie ; et j'ai même été à l'origine, comme député, en 2011, de l'autorisation donnée par le gouvernement d'alors pour son utilisation.

Certes, un débat existe sur l'utilisation de nouvelles substances actives. Je fais confiance, sur ce sujet, aux scientifiques et aussi aux expériences positives qui ont été réalisées sur des palmiers dans des pays voisins. J'ajoute que les réticences parfois exprimées semblent d'autant plus curieuses que certaines substances actives sont utilisées dans l'arboriculture et dans les cultures légumières, y compris en France.

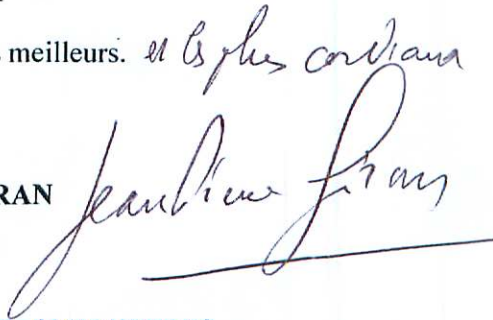
Au-delà de la volonté politique des maires d'éradiquer le charançon, et d'empêcher qu'il ne se développe éventuellement sur d'autres végétaux, nous ne pouvons qu'espérer un avis rapide et positif de l'ANSES pour l'utilisation de nouvelles substances actives les plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

Concernant la méthode bio actuellement privilégiée à Hyères, dans le cadre du partenariat original entre la ville et la société Vegetech, force est de constater qu'on en est au stade de l'expérimentation et que cette méthode ne dispose pas des agréments officiels. Elle doit normalement être suivie par la Fredon Paca (une structure agréée par le ministère de l'agriculture reconnue officiellement à vocation sanitaire) qui œuvre quotidiennement à la surveillance, au contrôle, à la maîtrise et à la formation.

En conclusion, nous espérons qu'un jour la méthode bio sera efficace. Mais à quoi cela servira-t-il si, d'ici là, tous les palmiers sont morts ? Il y a urgence absolue : l'utilisation de l'endothérapie avec protocole d'application, une large campagne de communication sur le sujet auprès des professionnels et des particuliers, la gouvernance du plan de lutte par le préfet de Région comme nous l'avons mutuellement souhaité, doivent être d'une totale actualité dès le lendemain des élections municipales. Nous nous y engageons d'autant plus qu'il s'agirait, pour moi, de poursuivre comme maire, le combat que je n'ai jamais cessé de mener comme député.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *à très cordialement*

Jean-Pierre GIRAN
Député du Var



Permanence parlementaire : 9, Rue du docteur ROUX SEIGNORET - 83400 HYERES

Téléphone : 04.94.65.64.49 - Fax : 04.94.65.73.42

e-mail : jeanpierre.giran@wanadoo.fr - site Internet : www.giran.fr